

# Licence Professionnelle - Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels (CCSI)



**CODE RNCP** : 40319  
**NIVEAU** : Diplôme de niveau 6  
**CERTIFICATEUR** : ICL  
**DATE DE LA PUBLICATION DE LA FICHE** : 12/03/2025  
**DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT** : 31/12/2029  
**CODE NSF** : 326  
**FORMACODE(S)** : 31054 - 30854  
**CODE ROME** : M1805 - M1803 - M1810



**LIEN FRANCE COMPÉTENCES** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40319/>

## PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>

## PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un niveau 5 pour accéder en un an.

Etre titulaire d'un BTS SIO, NDRC, CCST, BUT technique de commercialisation, d'une licence en 2e année ou équivalent dans le domaine commercial et informatique.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : processus d'inscription (dossier de candidature, entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage).

Délais d'accès : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

La Licence Professionnelle Métiers de l'Informatique : conception, développement et tests de logiciels permet d'obtenir les compétences nécessaires à la conception et au développement de systèmes logiciels tout en assurant leur maintenabilité. Elle certifie les compétences de professionnels capables de s'insérer rapidement au marché de l'emploi et de s'y adapter, notamment en termes de nouvelles technologies.

Activités visées :

- Gestion de projet informatique
- Analyse d'un cahier des charges décrivant un besoin de développement informatique
- Prototypage et conception d'applications informatiques
- Gestion des données de l'information
- Rédaction de code dans le respect de procédures
- Rédaction et maintenance de la documentation
- Codage des tests d'applications
- Paramétrage des outils d'automatisation et de contrôle des tests
- Déploiement et implémentation d'une solution logicielle
- Maintenance corrective et évolutive
- Veille technologique et informationnelle

## PERSPECTIVES POST-FORMATION

Accès direct à l'emploi :

Type d'emplois accessibles :

- développeur
- Analyste-programmeur
- Testeur
- Concepteur de logiciels et d'applications
- Intégrateur de logiciels
- Développeur d'application web
- Support technique (exploitation, utilisateurs...)

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de :

- Chef de projet informatique ou d'encadrement d'équipe de développeurs.

## VALEUR AJOUTÉE

- accompagnements (point écoute),
- projets pédagogiques,
- partenariats,
- réseau d'anciens élèves
- Club Tactic

## LIEU DE LA FORMATION

Locaux de la Haute Ecole d'Arras (HEA)  
28 rue Baudimont à Arras

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théories – pratiques – mises en situation professionnelle – Interventions de professionnels

Cas pratique – mises en situation – exposés – projets

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences blocs de compétences et/ou par correspondance sont définies par chaque certificateur qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités peuvent être modulées en fonction de la voie d'accès à la certification. Validation totale ou partielle par blocs de compétences.

## DURÉE DE LA FORMATION

430 heures en centre de formation échelonnées sur 12 mois  
Début de la formation à compter de septembre

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 20

## ENTREPRISES

Entreprises de service numérique,  
Entreprises partenaires de services informatiques  
Entreprises de négoce de biens informatiques

## EQUIVALENCE ET PASSERELLES

Aucune correspondance – pas d'équivalences ou passerelles voir fiche RNCP « liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations.

## PROGRAMME

PROGRAMME DE FORMATION avec des compétences spécifiques déclinés, précisés et complétés à celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national

Le programme suit donc celui du certificateur ICL

UE02 Technique de négociation  
UE03 Gestion de la relation client  
UE08 Infrastructures  
UE12 Projet  
UE10 Objets connectés  
UE07 Droit de l'informatique  
UE06 Management de l'entreprise et TIC  
UE01 Mercatique  
UE04 Expression écrite et orale  
UE11 Période en entreprise  
UE05 Anglais  
UE09 Développement et bases de données

D'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celle proposée dans le cadre de la convention au niveau national.

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco / UFA Baudimont :  
handicap@cfajeambosco.fr / handicap.cfp@baudimont.com  
Service mobilité du CFA Jean Bosco :  
mobilité@cfajeambosco.fr

## TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : se référer au coût OPCO: **7472 euros**

Le coût doit obligatoirement être affiché, suivi des mentions ci-dessous :

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant

## TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2025

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois *	Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier *
<b>100 %</b>	<b>0 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>88 %</b>

Lien Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

\* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action / \* NC Non Connu

### COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573 - 62000 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00



**HEA**  
HAUTE ECOLE ARRAS  
BAUDIMONT

### EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT DU CFA

developpement@cfajeambosco.fr

**SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT**

relations-entreprises@baudimont.com



[www.hea-baudimont.com](http://www.hea-baudimont.com)  
[www.ensemble-baudimont.com](http://www.ensemble-baudimont.com)